

Prix Olivier Debouzy 2026

Prix de l'agitateur d'idées juridiques

Règlement

Article 1 - Objet

Le Prix de l'agitateur d'idées juridiques Olivier Debouzy est un concours qui récompense le meilleur agitateur d'idées juridiques de l'année.

Le Prix est organisé par le Club des juristes et le cabinet d'avocats August Debouzy.

Article 2 - Candidatures

Le Prix est ouvert à tous les auteurs dont la production juridique écrite ou audiovisuelle a été réalisée au cours des douze derniers mois, en langue française, sur tous supports et comportant un caractère atypique, impertinent ou original.

Chaque candidat remplit un formulaire à partir du site du Club des juristes.

Pour valider sa candidature, le candidat transmet :

- **deux exemplaires imprimés du support proposé,**
- **une version numérique (PDF) de la production,**
- **le formulaire de candidature dûment complété.**

Les candidatures devront être transmises au plus tard le **4 mai 2026 à minuit**. Les ouvrages devront être réceptionnés au plus tard le **5 mai 2026 avant 14h** au Club des juristes, à l'adresse suivante :

Le Club des juristes (Prix Olivier Debouzy)
4 rue de la Planche
75007 Paris

Contact : Manon Lesourd / 01 53 63 40 0

Les jours et horaires de livraison sont les suivants : du lundi au vendredi de 10h à 17h.

Les exemplaires PDF ainsi que le dossier de candidature complété devront également être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante : **prixdebouzy2026@leclubdesjuristes.com**

Le candidat prendra soin de préciser, dans le formulaire de candidature, en quoi l'ouvrage proposé répond aux critères du Prix définis à l'article 5 du présent règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte. Ainsi, **l'absence de la version numérique (PDF), des exemplaires imprimés ou du formulaire de candidature dûment complété entraînera l'irrecevabilité de la candidature**.

Article 3 - Présélection

Un comité de validation au sein du Club des juristes retient 10 à 15 candidatures en vue de les soumettre à l'appréciation du Jury.

Article 4 - Jury

Le Jury est composé de personnalités du monde du droit et du monde littéraire.

Article 5 – Critères de sélection

À l'occasion de la présélection des candidats par le Club des juristes et de la sélection du Lauréat par le Jury, il est porté attention aux critères suivants :

- La pertinence scientifique
- L'impertinence du discours
- La liberté de ton
- L'audace, l'originalité et le courage
- L'innovation
- La liberté de forme et de support de communication
- L'encouragement à la réflexion sur le droit

Article 6 - Remise du prix

Après avoir été prévenu, le Lauréat est invité à une remise du Prix qui se tiendra en juin 2026 (date à venir), au cours de laquelle le Jury lui remettra sa récompense.

Article 7 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Les frais éventuels de participation des candidats au Prix Olivier Debouzy restent à leur charge, de même que tous frais liés au déplacement du lauréat pour assister à la remise du Prix.

Adresse du Prix

Prix Olivier Debouzy
Le Club des juristes
4 rue de la Planche
75007 Paris

prixdebouzy2026@leclubdesjuristes.com
manon.lesourd@leclubdesjuristes.com